



Fermeture de TRITOUT

Pour des raisons sanitaires liées au risque de coronavirus,

le Conseil communal de Val Terbi a pris la décision de fermer la déchèterie ce mercredi 18 mars à 18 heures, pour une durée encore indéterminée.

Il s'agit d'une mesure de prévention qui vise à protéger les citoyens ainsi que les collaborateurs du Tritout.

Le conseil de Courchapoix appuie cette décision.

Pour l'instant, le ramassage des sacs gris dans les Molochs continue normalement. Il n'y a pas de mesures particulières pour les déchets encombrants.

Les services du voyer sont mis en veilleuse, prière de prendre garde aux détritrus sur la chaussée et aux abords des abri-bus.

Merci de respecter les règles au plus près, il en va de l'efficacité de nos services hospitaliers.

Les autorités communales

Louis-Joseph Fleury, maire

Yolande Büschlen, secrétaire

CORONAVIRUS / COVID-19

FERMETURE DE LA DECHETERIE



Au vu de l'accélération de la propagation du coronavirus, le Conseil fédéral a encore renforcé le 16 mars les mesures destinées à protéger la population.

Tous les magasins, restaurants, bars et établissements de divertissements et de loisirs sont fermés jusqu'au 19 avril 2020, à l'exception notamment des magasins d'alimentation et des établissements de santé. Le Conseil fédéral appelle la population à éviter tous les contacts superflus, à garder ses distances et à respecter les règles d'hygiène. Il demande en particulier aux plus âgés et aux personnes à risque de rester chez eux.

Le Gouvernement jurassien a décidé le 17 mars d'aller encore plus loin dans ces restrictions en décrétant l'état de nécessité et l'interdiction de rassemblements de plus de 5 personnes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'évolution continue de la situation en lien avec l'épidémie de Coronavirus contraint les autorités communales à prendre de nouvelles dispositions concernant la déchèterie « Le Tritout »

Pour des raisons sanitaires liées au risque de coronavirus, le Conseil communal a pris la décision de fermer la déchèterie ce mercredi 18 mars à 18 heures, pour une durée encore indéterminée. Il s'agit d'une mesure de prévention qui vise à protéger les citoyens ainsi que les collaborateurs du Tritout.

Le système d'enlèvement des ordures porte-à-porte ne subit aucun changement. Les tournées ont lieu comme d'habitude.

Nous vous prions de stocker, à votre domicile, durant les prochaines semaines, tous les déchets recyclables habituellement éliminés via le Tritout tels que carton, papier, PET, plastique d'emballages, sagex, boîtes de conserve, bouteilles aérosols, etc.

Pour des raisons évidentes d'hygiène, les plastiques souillés doivent être éliminés dans les sacs à ordures taxés. Bien que le PET puisse être ramené dans les commerces, nous invitons nos citoyens à le conserver à leur domicile afin de préserver le personnel des commerces d'alimentation, déjà surchargé en cette période de crise sanitaire.

Une benne à verre sera installée à l'arrière de l'école primaire à Vicques.

Une solution est en recherche pour l'élimination des déchets verts. Pour l'instant, ces déchets doivent être également stockés à domicile (branchages), compostés chez des voisins si cela est possible ou évacués via les ordures ménagères (épluchures, coquilles d'œufs).

Nous exhortons une nouvelle fois la population à respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale et rappelons que tout rassemblement public et privé de plus de 5 personnes est interdit. La discipline individuelle et collective est cruciale pour limiter la propagation du virus !

Vicques, le 18 mars 2020

LE CONSEIL COMMUNAL